



Groupe Minier Impérial Ltée.
États financiers intermédiaires pour les périodes de trois mois
terminées les 30 novembre 2023 et 2022
(En dollars Canadiens)

Imperial Mining Group Ltd.
Interim Financial Statements for the three-month periods ended
November 30, 2023 and 2022
(In Canadian dollars)

Table des matières

Avis au lecteur	3
États de la situation financière	4
États du résultat global	5
États des variations des capitaux propres	6
États des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8-24

Table of contents

Notice to reader
Statements of Financial Position
Statements of Loss and Comprehensive Loss
Statements of changes in equity
Statements of cash flow
Notes to Financial Statements

AVIS AUX LECTEURS D'ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES :

Les états financiers intermédiaires non audités du Groupe Minier Impérial Ltée. pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2023 et 2022, n'ont pas été examinées par une firme d'auditeurs externe.

NOTICE TO READERS OF INTERIM FINANCIAL STATEMENTS:

The unaudited interim financial statements of Imperial Mining Group Ltd. for the three-month periods ended on November 30, 2023 and 2022, have not been reviewed by a firm of external auditors.

Groupe Minier Impérial Ltée.
États de la situation financière
 Aux 30 novembre 2023 et 31 août 2023
 (Non audités - en dollars canadiens)

Imperial Mining Group Ltd.
Statements of Financial Position
 As of November 30, 2023 and August 31, 2023
 (Unaudited - in Canadian dollars)

		30 novembre / November 30, 2023	31 août / August 31, 2023	
	Notes	\$	\$	
ACTIF				ASSETS
COURANT				CURRENT
Trésorerie		1 054 256	1 695 016	Cash
Taxes de vente à recevoir		78 129	63 244	Sales taxes receivable
Subventions à recevoir		147 213	147 213	Grants receivable
Charges payées d'avance		61 811	50 965	Prepaid expenses
		1 341 409	1 956 438	
NON COURANT				NON-CURRENT
Immobilisations		1 834	2 003	Property and equipment
Dépôt sur actifs d'exploration et d'évaluation		150 000	-	Deposit on exploration and evaluation assets
Actifs d'exploration et d'évaluation	4	10 980 431	10 942 661	Exploration and evaluation assets
Total de l'actif		12 473 674	12 901 102	Total assets
PASSIF				LIABILITIES
COURANT				CURRENT
Comptes créditeurs et charges à payer		267 465	379 108	Accounts payable and accrued liabilities
Autres passifs		69 689	115 996	Other liabilities
Total du passif		337 154	495 104	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital actions	5	15 650 302	15 650 302	Share capital
Bons de souscription	5	953 064	1 242 767	Warrants
Surplus d'apport	6	3 394 523	3 041 892	Contributed surplus
Déficit		(7 861 369)	(7 528 963)	Deficit
Total des capitaux propres		12 136 520	12 405 998	Total equity
Total du passif et des capitaux propres		12 473 674	12 901 102	Total liabilities and equity

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

The accompanying notes are an integral part of the interim financial statements.

Groupe Minier Impérial Ltée.**États du résultat global**

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2023 et 2022

(Non audités - en dollars canadiens)

Imperial Mining Group Ltd.**Statements of Loss and Comprehensive Loss**

For the three-month periods ended November 30, 2023 and 2022

(Unaudited - in Canadian dollars)

		30 novembre / November 30, 2023	30 novembre / November 30, 2022	
	Notes	\$	\$	
DÉPENSES				EXPENSES
Honoraires professionnels		88 270	61 421	Professional fees
Honoraires de consultation		40 380	81 846	Consulting fees
Salaires, charges sociales et jetons de présence		76 026	-	Salaries, benefits and Board fees
Inscription, frais règlementaires et information aux actionnaires		12 555	6 104	Registration, listing fees and shareholder's information
Frais de relations aux investisseurs		7 500	-	Investors relation fees
Frais de recherche et de développement		18 554	99 563	Research and development costs
Paiements fondés sur des actions	6	62 928	-	Share-based payments
Autres charges opérationnelles		85 131	135 957	Other operating expenses
Amortissement des immobilisations corporelles		169	753	Depreciation of property and equipment
Subventions		(1 454)	(61 337)	Grants
Revenus d'intérêt		(11 346)	(1 585)	Interest revenues
Perte avant impôt		(378 713)	(322 722)	Loss before tax
Recouvrement d'impôt différé		46 307	258 273	Deferred income tax recovery
Perte nette et résultat global		(332 406)	(64 449)	Net loss and comprehensive loss
Résultat de base et dilué par action		(0,002)	(0,000)	Basic and diluted loss per share
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		206 172 826	179 310 964	Weighted average number of shares outstanding

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

The accompanying notes are an integral part of the interim financial statements.

Groupe Minier Impérial Ltée.
États des variations des capitaux propres
 Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2023 et 2022
 (Non audités - en dollars canadiens)

Imperial Mining Group Ltd.
Statements of changes in equity
 For the three-month periods ended November 30, 2023 and 2022
 (Unaudited - in Canadian dollars)

	Notes	Nombre / Number	Capital actions / Share capital	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
			\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1er septembre 2023		206 172 826	15 650 302	1 242 767	3 041 892	(7 528 963)	12 405 998	Balance as of September 1, 2023
Bons de souscription expirés		-	-	(289 703)	289 703	-	-	Warrants expired
Paiements fondés sur des actions	6	-	-	-	62 928	-	62 928	Share-based payments
Transactions avec les propriétaires		-	-	(289 703)	352 631	-	62 928	Transaction with owners
Perte nette et résultat global de la période		-	-	-	-	(332 406)	(332 406)	Comprehensive loss for the period
Solde au 30 novembre 2023		206 172 826	15 650 302	953 064	3 394 523	(7 861 369)	12 136 520	Balance as of November 30, 2023
		Nombre / Number	Capital actions / Share capital	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
Solde au 1er septembre 2022		179 310 964	13 880 640	1 705 941	1 845 708	(6 309 655)	11 122 634	Balance as of September 1, 2022
Perte nette et résultat global de la période		-	-	-	-	(64 449)	(64 449)	Comprehensive loss for the period
Solde au 30 novembre 2022		179 910 964	13 880 640	1 705 941	1 845 708	(6 374 104)	11 058 185	Balance as of November 30, 2022

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

The accompanying notes are an integral part of the interim financial statements.

Groupe Minier Impérial Ltée.**Tableaux des flux de trésorerie**

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2023 et 2022
(Non audités - en dollars canadiens)

Imperial Mining Group Ltd.**Statements of cash flows**

For the three-month periods ended November 30, 2023 and 2022
(Unaudited - in Canadian dollars)

		30 novembre / November 30, 2023	30 novembre / November 30, 2022	
	Notes	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Perte nette		(332 406)	(64 449)	Net loss
Recouvrement impôt différés		(46 307)	(258 273)	Deferred tax recovery
Amortissement des immobilisations corporelles		169	753	Depreciation of property and equipment
Paiements fondés sur des actions	6	62 928	-	Share-based payments
Variation nette fonds de roulement	8	(123 611)	77 359	Net change in non-cash operating working capital items
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(439 227)	(244 610)	Cash flows used in operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Subventions		109 125	-	Grants
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation		(310 658)	(1 160 017)	Additions to exploration and evaluation assets
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(201 533)	(1 160 017)	Cash flows used in investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Remboursement du prêt		-	(3 333)	Loan repayment
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		-	(3 333)	Cash flows used in financing activities
Variation nette de la trésorerie		(640 760)	(1 407 960)	Net change in cash
Trésorerie au début de la période		1 695 016	1 953 338	Cash, beginning of period
Trésorerie à la fin de la période		1 054 256	545 378	Cash, end of period

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

The accompanying notes are an integral part of the interim financial statements.

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Groupe Minier Impérial Ltée. (ci-après la « Société ») se spécialise dans l'exploration de l'or, métaux de base et métaux technologiques dans des sites miniers situés au Canada.

Les états financiers ont été établis sur une base de continuité d'exploitation laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Le fonds de roulement de la Société est de 1 004 255 \$ (1 461 334 \$ au 31 août 2023), mais étant donné que la Société n'a pas encore débuté le développement d'une de ses propriétés, elle n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation et a cumulé un déficit de 7 861 369 \$ (7 528 963 \$ au 31 août 2023).

En se basant sur toute l'information disponible à propos du futur, incluant au moins, mais sans s'y limiter, les douze prochains mois, la direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour respecter les obligations, les dépenses budgétées et les engagements de la Société jusqu'au 30 novembre 2024. La Société devra obtenir du financement supplémentaire au cours des 6 à 9 prochains mois, et ces faits jettent un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

Le 21 décembre 2023, la Société a finalisé un placement privé de 10 200 000 actions accréditatives au prix de 0,10 \$ l'action pour un total de 1 020 000 \$ (note 13).

La capacité de la Société à poursuivre son exploitation et à financer ses activités sera fonction de la capacité de la direction à réunir des fonds supplémentaires à l'avenir, sous une forme ou une autre, que ce soit par l'émission d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres, par une réduction des dépenses ou par une combinaison de partenariats stratégiques. Bien que la direction ait réussi à trouver du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle soit à nouveau en mesure d'y parvenir à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces initiatives soient accessibles ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et passifs aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de continuité d'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

2. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers ont été établis conformément aux normes internationales d'informations financières ("IFRS").

Groupe Minier Impérial Ltée. est constituée en vertu de la *Loi Canadienne sur les sociétés par action*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 410 rue Saint-Nicolas, bureau 236, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la société sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

Les états financiers de la période de présentation de l'information financière terminée le 30 novembre 2023 ont été approuvés et autorisés pour publication par le comité d'audit le 25 janvier 2024 tel que délégué par le conseil d'administration.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Généralités et base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière (30 novembre 2023). Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique.

1. NATURE OF OPERATIONS AND GOING CONCERN ASSUMPTION

Imperial Mining Group Ltd. (herein after the "Company") specialize in mining exploration for gold, base metal and technology metal mining sites located in Canada.

The financial statements have been prepared on the basis of going concern assumption, meaning the Company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the normal course of operations.

The Company has a working capital of \$1,004,255 (\$1,461,334 as at August 31, 2023) but given that the Company has not yet begun the development of one of its properties, it has not generated income nor cash flows from its operations and has a deficit of \$7,861,369 (\$7,528,963 as at August 31, 2023).

Based on all available information about the future, which includes at least, but not limited to, the next twelve months, management believes that these funds will not be sufficient to meet the Company's obligations, budgeted expenditures and commitments through November 30, 2024. The Company will need to raise additional financing within the next 6-9 months, and those facts cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern.

On December 21, 2023, the Company closed a private placement of 10,200,000 flow-through common shares at a price of \$0.10 per share for gross proceeds of \$1,020,000 (note 13).

The Company's ability to continue future operations and fund its activities is dependent on management's ability to secure additional financing in the future, which may be completed in a number of ways including, but not limited to, the issuance of debt or equity instruments, expenditure reductions, or a combination of strategic partnerships. While management has been successful in securing financing in the past, there can be no assurance it will be able to do so in the future or that these sources of funding or initiatives will be available for the Company or that they will be available on terms which are acceptable to the Company.

The carrying amounts of assets, liabilities, revenues and expenses presented in the financial statements and the classification used in the statement of financial position have not been adjusted as would be required if the going concern assumption was not appropriate. Those adjustments could be material.

2. GENERAL INFORMATION AND STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements have been prepared in accordance with the International Financial Reporting Standards ("IFRS").

Imperial Mining Group Ltd. is incorporated under the *Canada Business Corporation Act*. The address of the Company's registered office and its principal place of business is 410 Saint-Nicolas street, suite 236, Montreal, Quebec, Canada. The Company's shares are listed on the TSX Venture Exchange.

The financial statements for the reporting period ended November 30, 2023 were approved and authorized for issue by the audit committee on January 25, 2024 as delegated by the Board of Directors.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

3.1 Overall considerations and Basis of evaluation

The financial statements have been prepared using accounting policies set out by IFRS effective at the end of the period for submission of financial information (November 30, 2023). The significant accounting policies used in preparing these financial statements are summarized below.

These financial statements are prepared using the historical cost method.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, plusieurs nouvelles normes, modifications apportées à des normes existantes et interprétations avaient été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur. La Société n'a adopté aucune de ces normes, modifications et interprétations de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de positions sera adopté au cours de la première période débutant à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Les nouvelles normes, modifications et interprétations qui n'ont pas été adoptées par anticipation au cours de la période n'ont pas été présentées car elles ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers de la Société.

3.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

3.4 Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit de droits miniers

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles engagées et à des crédits de droits miniers remboursables selon la loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. Les crédits d'impôt sont portés en réduction des frais d'exploration et d'évaluation reportés.

3.5 Comptabilisation des subventions

Une aide et une subvention gouvernementale sont reconnues lorsqu'il y a une assurance raisonnable que (i) la Société a respecté toutes les conditions applicables et (ii) l'argent sera reçu.

Une subvention liée à un actif est portée en déduction de l'actif. Une subvention liée aux charges est présentée à titre de subventions à l'état du résultat global.

3.6 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, résilié, annulé ou expiré.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, ajustée des coûts de transaction (le cas échéant).

Les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes :

- Coût amorti
- Juste valeur par le biais du résultat net
- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Au cours des périodes présentées, la Société n'a aucun actif financier classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.2 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and which have not been adopted early by the Company

At the date of authorization of these financial statements, several new standards, amendments to existing standards and interpretations had been issued by the IASB but were not yet in effect. The Company has not adopted any of these standards, amendments and interpretations in advance.

Management expects that all positions will be adopted during the first period starting from the date of entry into force of each position statement. New standards, amendments and interpretations that have not been adopted early during the period have not been presented since they are not likely to have a material impact on the Company's financial statements.

3.3 Functional and presentation Currency

The financial statements are presented in Canadian dollars, which is also the functional currency of the Company.

3.4 Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to refundable tax credits on eligible exploration expenses incurred and to refundable mining rights tax credits as duties under the law on the mining tax. These tax credits are recorded based on management's estimates and provided that the Company is reasonably certain that they will be collected. Tax credits are recorded as a reduction of the deferred exploration and evaluation expenses.

3.5 Recognition of grants

A government assistance and grant is recognized when there is reasonable assurance that (i) the Company has complied with all applicable conditions and (ii) the money will be received.

A grant related to assets is accounted for as a reduction of the related assets. A grant related to expenses is presented as grants in the statement of loss and comprehensive loss.

3.6 Financial Instruments

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument.

Financial assets are derecognized when the contractual rights to cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all risks and rewards are transferred.

A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or expired.

Classification and initial measurement of financial assets

Financial assets are initially measured at fair value adjusted for transaction costs (if any).

Financial assets are classified into the following categories:

- Amortised cost
- Fair value through profit or loss
- Fair value through other comprehensive income

In the periods presented the Company does not have any financial assets categorised as fair value through profit and loss or other comprehensive income.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.6 Instruments financiers (suite)

Le classement est déterminé à la fois par :

- Modèle d'entreprise de l'entité pour la gestion de l'actif financier.
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges liés aux actifs financiers qui sont comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières, les produits financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Ils sont détenus dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir les actifs financiers et de collecter ses flux de trésorerie contractuels.
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie constitués uniquement de paiements de principal et d'intérêts du principal restant dû.

Après la comptabilisation initiale, ceux-ci sont évalués au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. L'actualisation est omise lorsque l'effet de l'actualisation est non significatif. La trésorerie entre dans cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Les exigences de dépréciation d'IFRS 9 utilisent des d'informations prospectives pour comptabiliser les pertes de crédit attendues, à savoir le modèle de perte de crédit attendues. La Société prend en compte un large éventail d'informations lors de l'évaluation des pertes de crédit attendues, y compris les événements passés, les conditions actuelles, ainsi que des prévisions raisonnables et justifiables qui affectent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument.

Classification et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la société comprennent les comptes créditeurs, les charges à payer et le prêt. Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés pour tenir compte des coûts de transaction, sauf si la Société a désigné un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toutes les charges liées aux intérêts sont incluses dans les charges financières ou les produits financiers.

3.7 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge antérieurement comptabilisée aux postes Surplus d'apport et Bons de souscription. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse le jour où l'entente est conclue.

Instruments de capitaux propres composés

Les instruments de capitaux propres composés comprennent plusieurs éléments de capitaux propres. Les instruments de capitaux propres composés que la Société émet correspondent à l'émission d'actions assorties de bons de souscription.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.6 Financial Instruments (continued)

The classification is determined by both:

- The entity's business model for managing the financial asset
- The contractual cash flow characteristics of the financial asset.

All income and expenses relating to financial assets that are recognized in profit or loss are presented within the financial costs, financial income or other financial items.

Subsequent measurement of financial assets

Financial assets measured at amortised cost

Financial assets are measured at amortised cost if the assets meet the following conditions:

- They are held within a business model whose objective is to hold the financial assets and collect its contractual cash flows.
- The contractual terms of the financial assets give rise to cash flows that are solely payments of principal and interest in the principal amount outstanding.

After initial recognition, these are measured at amortised cost using the effective interest method. Discounting is omitted where the effect of discounting is immaterial. The Company's cash fall into this category of financial instruments.

Impairment of financial assets

IFRS 9's impairment requirements use of information to recognise expected credit losses – the 'expected credit loss (ECL) model'. The Company considers a broader range of information when assessing credit risk and measuring expected credit losses, including past events, current conditions, reasonable and supportable forecasts that affect the expected collectability of the future cash flows of the instrument.

Classification and measurement of financial liabilities

The Company's financial liabilities include Accounts payable, accrued liabilities and the loan. Financial liabilities are initially measured at fair value, and, where applicable, adjusted for transaction costs unless the Company designated a financial liability at fair value through profit or loss. Subsequently, financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method. All interest-related charges are included within finance costs or finance income.

3.7 Equity

Share capital represents the amount received on the issue of shares. If shares are issued when options are exercised, the share capital account also comprises the costs previously recorded as contributed surplus and warrants. In addition, if shares were issued as consideration for the acquisition of a mineral property or some other form of non-monetary assets, they were measured at their fair value according to the quoted price on the day immediately preceding the conclusion of the agreement.

Compound equity instruments

Compound equity instruments include several elements of equity. Compound equity instruments which the Company issue are shares with warrants.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.7 Capitaux propres (suite)

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. Les produits sont imputés aux actions et aux bons de souscription en fonction du poids relatif de la juste valeur de chaque composante. La juste valeur des actions est déterminée en fonction du cours de la Bourse et celle des bons de souscription en utilisant le modèle d'évaluation Black et Scholes.

Actions accréditatives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditatives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditatives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Le passif d'impôts différés résultant des dépenses renoncées relativement aux actions accréditatives peut être réduit par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en réduction du capital-actions de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

3.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des droits d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.7 Equity (continued)

The proceeds from the issued units are between the shares and the warrants using the fair value method. Proceeds are allocated between shares and warrants based on the relative weight of the fair value of each component. The fair value of the shares is determined by the market price and the warrants by using the Black and Scholes evaluation model.

Flow-through Shares

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of right tax deductions to investors. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented in other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base. Deferred tax liabilities resulting of the renouncement of expenditures related to flow-through shares can be reduced by the recognition of previously unrecognized deferred tax assets.

Share-based compensation

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as a decrease in the share capital in the period in which they are incurred.

3.8 Exploration and evaluation expenditures, and exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation expenditures are costs incurred in the course of the initial search of mineral resources before the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. Costs incurred before the legal right to undertake exploration and evaluation activities are recognized in profit or loss when they are incurred.

Once the legal right to undertake exploration and evaluation activities has been obtained, all costs of acquiring mineral rights, expenses related to the exploration and evaluation of mining properties, less refundable tax credits related to these expenses, are recognized as exploration and evaluation assets.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage, les frais généraux, les frais financiers, les frais de gestion ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

3.9 Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

3.10 Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Celle-ci est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Aux 30 novembre 2023 et 31 août 2023, il n'y a aucune provision comptabilisée à l'état de la situation financière.

3.11 Perte de base par action et diluée

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.8 Exploration and evaluation expenditures, and exploration and evaluation assets (continued)

Expenses related to exploration and evaluation include topographical, geological, geochemical and geophysical studies, exploration drilling, trenching, sampling, general expenses, financial charges, management fees and other costs related to the evaluation of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource.

The various costs are capitalized on a property-by-property basis pending determination of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. These assets are recognized as intangible assets and are carried at cost less any accumulated impairment losses. No depreciation expenses are recognized for these assets during the exploration and evaluation phase.

Whenever a mining property is considered no longer viable, or is abandoned, the capitalized amounts are written down to their recoverable amounts, the difference is then immediately recognized in profit or loss.

When technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets related to the mining property are transferred to property and equipment in Mining assets under construction. Before the reclassification, exploration and evaluation assets are tested for impairment and any impairment loss is recognized in profit or loss before reclassification.

To date, neither the technical feasibility nor the commercial viability of extracting a mineral resource has been demonstrated.

Although the Company has taken steps to verify title to the mining properties in which it holds an interest, in accordance with industry practices for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the validity of the Company's titles. Property titles may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

3.9 Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

3.10 Provisions

A provision is a liability for which the maturity or the amount is uncertain. A provision is recognized if, as a result of a past event, the Company has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation. As at November 30, 2023 and August 31, 2023, there is no provision accounted for at statement of financial position.

3.11 Basic and Diluted Loss per Share

Basic loss per share is calculated by dividing the loss attributable to common shareholders of the Company by the weighted average number of common shares outstanding during the period.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.11 Perte de base par action et diluée (suite)

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de calcul, il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

Pour les périodes présentées, le résultat dilué par action est équivalent au résultat de base par action compte tenu de l'effet anti-dilutif des options et des bons de souscription.

3.12 Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

3.13 Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et l'exploration de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

3.14 Impôt sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer des administrations fiscales pour l'exercice en cours et l'exercice de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un achalandage ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.11 Basic and Diluted Loss per Share (continued)

Diluted loss per share is calculated by adjusting the loss attributable to ordinary equity holders of the Company and the weighted average number of common shares outstanding, the effects of all dilutive potential ordinary shares which include options and warrants. It is assumed that the dilutive potential ordinary shares were converted into ordinary shares at the average market price at beginning of the year or the date of issue of potential ordinary shares, if later.

To calculate diluted loss per share, an entity shall assume dilutive options and dilutive warrants were exercised. The assumed proceeds from these instruments shall be regarded as having been received from issuance of common shares at the average market price of common shares during the period.

For the current periods, diluted loss per share equals basic loss per share given the anti-dilutive effects of options and warrants.

3.12 Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the property retained and credits any cash consideration received against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in profit or loss).

3.13 Segment Disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition and exploration of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

3.14 Income taxes and deferred taxes

Tax expense recognized in profit or loss comprises the sum of deferred tax and current tax not recognized directly in equity.

Current income tax assets and/or liabilities comprise those obligations to, or claims from, fiscal authorities relating to the current or prior reporting year, that are unpaid at the reporting date. Current tax is payable on taxable profit, which differs from profit or loss in the financial statements. Calculation of current tax is based on tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year.

However, since the Company is in exploration phase and has no taxable income, tax expense recognized in profit or loss is currently comprised only of deferred tax.

Deferred income taxes are calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and their tax bases. However, deferred tax is not provided on the initial recognition of goodwill or on the initial recognition of an asset or liability unless the related transaction is a business combination or affects tax or accounting profit.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.14 Impôt sur le résultat et impôts différés (suite)

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur exercice de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

3.15 Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relatives aux estimations

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité selon l'historique des actions de la Société ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter à la note 6).

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations.

Ces jugements et estimations sont basés sur plusieurs facteurs tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte.

Jugement important de la direction

Le paragraphe qui suit traite des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Déterminer s'il existe des indices de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.14 Income taxes and deferred taxes (continued)

Deferred tax assets and liabilities are calculated, without discounting, at tax rates that are expected to apply to their respective year of realization, provided they are enacted or substantively enacted by the end of the reporting period. Deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that they will be able to be utilized against future taxable income. Deferred tax liabilities are always provided for in full.

Deferred tax assets and liabilities are offset only when the Company has a right and intention to set off current tax assets and liabilities from the same taxation authority.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred income tax expense in profit or loss, except where they relate to items that are recognized directly in equity, in which case the related deferred tax is also recognized in equity.

3.15 Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimates is recognized in the year during which the estimates is revised and in future years affected by these revisions.

Key sources of estimation uncertainty

Share-based payments

To estimate expenses for share-based payments, it is necessary to select an appropriate valuation model and obtain the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company estimated the volatility based on the Company's share history and the expected life and the exercise period of options and warrants granted. The model used by the Company is the Black-Scholes valuation model (see note 6).

Provisions and contingent liabilities

The judgment is used to determine whether a past event has created a liability that should be recorded in the financial statements or whether it should be presented as a contingent liability. Quantify these liabilities involves judgments and estimates.

These judgments and estimates are based on several factors, such as the nature of the claim or dispute, legal procedures and the potential amount to be paid, legal advice obtained, previous experience and the likelihood of the realization of a loss.

Significant management judgment

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Impairment of exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation assets shall be assessed for an impairment test when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. To determine indications of impairment of exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.15 Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances.

4. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.15 Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

Going concern

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meets its liabilities for the ensuing year and to fund planned and contractual exploration and evaluation programs, involves judgments based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances.

4. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	Solde au 1 ^{er} septembre / Balance as at September 1, 2023	Acquisitions	Subventions / Grants	Crédit minier / Mining credit	Solde au 30 novembre / Balance as at November 30, 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Quebec					
Propriété / Property – Opawica (a)					
Droits miniers / Mining rights	2 487	-	-	-	2 487
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	572 980	-	-	-	572 980
	575 467	-	-	-	575 467
Québec / Quebec					
Propriété / Property – La Roncière (b)					
Droits miniers / Mining rights	5 060	-	-	-	5 060
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	53 161	-	-	-	53 161
	58 221	-	-	-	58 221
Québec / Quebec					
Propriété / Property – Crater Lake (c)					
Droits miniers / Mining rights	874 601	-	-	-	874 601
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	9 434 372	146 895	(109 125)	-	9 472 142
	10 308 973	146 895	(109 125)	-	10 346 743
Sommaire / Summary					
Droits miniers / Mining rights	882 148	-	-	-	882 148
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	10 060 513	146 895	(109 125)	-	10 098 283
	10 942 661	146 895	(109 125)	-	10 980 431

4. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

4. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

	Solde au 1 ^{er} septembre / Balance as at September 1, 2022	Acquisitions	Subventions / Grants	Crédit minier / Mining credit	Solde au 31 août / Balance as at August 31, 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Quebec					
Propriété / Property – Opawica (a)					
Droits miniers / Mining rights	2 487	-	-	-	2 487
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	559 985	12 995	-	-	572 980
	562 472	12 995	-	-	575 467
Québec / Quebec					
Propriété / Property – La Roncière (b)					
Droits miniers / Mining rights	5 060	-	-	-	5 060
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	20 846	32 315	-	-	53 161
	25 906	32 315	-	-	58 221
Québec / Quebec					
Propriété / Property – Crater Lake (c)					
Droits miniers / Mining rights	874 601	-	-	-	874 601
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	8 547 674	1 807 934	(384 394)	(536 842)	9 434 372
	9 422 275	1 807 934	(384 394)	(536 842)	10 308 973
Sommaire / Summary					
Droits miniers / Mining rights	882 148	-	-	-	882 148
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	9 128 505	1 853 244	(384 394)	(536 842)	10 060 513
	10 010 653	1 853 244	(384 394)	(536 842)	10 942 661

(a) Opawica, (Québec)

La propriété Opawica est composée de 42 titres miniers couvrant une superficie de 23,45 km² dans les cantons Gand et L'Espérance.

La propriété est sujette à une redevance de 1% sur les produits nets de fonderie (« NSR ») détenue par un tiers.

(b) La Roncière, (Québec)

La propriété La Roncière est composée de 45 titres miniers couvrant une superficie de 25,1 km² dans les cantons de Gand et La Roncière.

La propriété est sujette à un NSR de 2.5% détenu par un tiers ainsi qu'un NSR de 1,25% détenu par SOQUEM Inc., une société d'État du Québec (« SOQUEM »), laquelle peut être acquise par la Société en contrepartie d'un paiement en espèces de 1,25 million de dollars.

(c) Crater Lake, (Québec)

La propriété Crater Lake est composée de 96 titres miniers couvrant 47 km² située à 200 km au nord-est de Schefferville, au Québec.

La propriété est sujette à un NSR de 2% détenu par un tiers.

(d) Carheil-Brouillan, (Québec)

La Société conserve un NSR de 2% sur la propriété, laquelle peut être acquise par SOQUEM en contrepartie d'un paiement en espèces de 2 millions de dollars.

(a) Opawica, (Quebec)

The Opawica property is composed of 42 mining claims covering an area of 23.45 km² in the Gand and Lesperance townships.

The property is subject to a 1% Net Smelter Royalty ("NSR") held by a third party.

(b) La Roncière, (Quebec)

The La Roncière property is composed of 45 mining claims covering an area of 25.1 km² in the Gand and La Roncière townships.

The property is subject to a 2.5% NSR held by a third party as well as an NSR of 1.25% NSR held by SOQUEM Inc., a Quebec Crown Corporation ("SOQUEM"), which can be acquired by the Company in exchange of a cash payment of 1.25 million dollars.

(c) Crater Lake, (Quebec)

The Crater Lake property is composed of 96 mining claims covering 47 km² located 200km northeast of Schefferville, Quebec.

The property is subject to a 1% NSR held by a third party.

(d) Carheil-Brouillan, (Quebec)

The Company retains a 2% NSR on the property, which can be acquired by SOQUEM in exchange of a cash payment of 2 million dollars.

5. CAPITAUX PROPRES

5.1 Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'action ordinaire sans valeur nominale.

5.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

5. EQUITY

5.1 Share capital

Authorized

Unlimited number of common shares without par value.

5.2 Warrants

Outstanding warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of common shares, as follows:

	30 novembre / November 30, 2023		31 août / August 31, 2023		
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de la période	41 179 462	0,15	35 267 890	0,18	Balance, beginning of period
Attribués	-	-	19 484 464	0,14	Granted
Expirés	(12 718 332)	0,11	(13 572 892)	0,23	Expired
Solde à la fin de la période	28 461 130	0,16	41 179 462	0,15	Balance, end of period

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2023, 13 572 892 bons de souscription ont expiré. Un montant de 975 085 \$, représentant la juste valeur de ces bons lors de l'émission, a été imputé en diminution des bons de souscriptions et en augmentation du surplus d'apport à l'état des variations des capitaux propres.

During the year ended on August 31, 2023, 13,572,892 warrants expired. An amount of \$975,085, representing the fair value of warrants at issuance, was recorded as a decrease in warrants and as an increase in contributed surplus under the statement of changes in equity.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2023, 12 718 332 bons de souscription ont expiré. Un montant de 289 703 \$, représentant la juste valeur de ces bons lors de l'émission, a été imputé en diminution des bons de souscriptions et en augmentation du surplus d'apport à l'état des variations des capitaux propres.

During the three-month period ended on November 30, 2023, 12,718,332 warrants expired. An amount of \$289,703, representing the fair value of warrants at issuance, was recorded as a decrease in warrants and as an increase in contributed surplus under the statement of changes in equity.

	30 novembre / November 30, 2023		31 août / August 31, 2023		
Date d'expiration	Nombre / Number	Prix d'exercice / Exercise price \$	Nombre / Number	Prix d'exercice / Exercise price \$	Expiration date
10 septembre 2023	-	-	12 718 332	0,11	September 10, 2023
13 mars 2024 (a)	5 460 000	0,20	5 460 000	0,20	March 13, 2024 (a)
15 mars 2024 (a)	3 516 666	0,20	3 516 666	0,20	March 15, 2024 (a)
23 décembre 2024	211 111	0,14	211 111	0,14	December 23, 2024
13 février 2025 (b)	1 495 577	0,14	1 495 577	0,14	February 13, 2025 (b)
7 juillet 2025	17 777 776	0,14	17 777 776	0,14	July 7, 2025
	28 461 130	0,16	41 179 462	0,15	

(a) Les dates d'expiration initiales des bons de souscription du 13 septembre 2023 et 15 septembre 2023 ont été prolongées au 13 mars 2024 et 15 mars 2024 respectivement.

(a) The initial expiry dates of the warrants of September 13, 2023 and September 15, 2023 have been extended to March 13, 2024 and March 15, 2024 respectively.

(b) Dans la situation où, pendant la durée des bons de souscription, le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la Société au cours des vingt (20) dernier jours est égal ou supérieur au prix d'exercice majoré de vingt pour cent (20%) par action ordinaire, la Société pourra forcer le détenteur à exercer les bons de souscription. Dans un tel cas, le détenteur aura trente (30) jours pour exercer les bons de souscription, après quoi les bons de souscription expireront automatiquement.

(b) Provided that in the event where during the term of the warrants, the volume-weighted average trading price of the Company's common shares for the last twenty (20) days is equal to, or greater than the exercise price plus twenty per cent (20%) per common share, then the Company may force the holder to exercise the warrants. In such event, the holder shall have thirty (30) days to exercise the warrants, after which the warrants shall automatically expire.

La juste valeur moyenne pondérée de 0,03 \$ des bons de souscription émis au cours de l'exercice terminé le 31 août 2023 a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

The weighted average fair value of the warrants granted of \$0.03 during the year ended August 31, 2023 was estimated using the Black-Scholes option pricing model and based on the following average assumptions:

5. CAPITAUX PROPRES (suite)

5.2 Bons de souscription (suite)

5. EQUITY (continued)

5.2 Warrants (continued)

31 août / August 31, 2023		
Prix de l'action à la date d'attribution	0,08 \$	Share price at date of grant
Durée prévue	2 ans / years	Expected life
Taux d'intérêt sans risque	4,73 %	Risk-free interest rate
Volatilité prévue	93,47 %	Expected volatility
Dividende prévu	Néant / Nil \$	Expected dividend
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,14 \$	Exercise at date of grant

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des bons de souscription.

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data the Company's shares over the expected average life of the warrants.

5.3 Bons aux courtiers

Les bons de souscription émis aux courtiers en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires, comme suit :

5.3 Broker warrants

Outstanding broker's warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of common shares, as follows:

30 novembre / November 30, 2023			31 août / August 31, 2023		
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	
Solde au début de la période	772 802	\$ 0,15	785 255	\$ 0,13	Balance, beginning of period
Attribués	-	-	650 802	0,14	Granted
Expirés	(77 000)	0,20	(708 255)	0,12	Expired
Solde à la fin de la période	650 802	0,14	727 802	0,15	Balance, end of period

30 novembre / November 30, 2023			31 août / August 31, 2023		
Date d'expiration	Nombre / Number	Prix d'exercice / Exercise price	Nombre / Number	Prix d'exercice / Exercise price	Expiration date
		\$		\$	
13 septembre 2023	-	-	77 000	0,20	September 13, 2023
23 décembre 2024	184 000	0,14	184 000	0,14	December 23, 2024
7 juillet 2025	466,802	0,14	466,802	0,14	July 7, 2025
	650 802	0,14	727 802	0,15	

La juste valeur moyenne pondérée de 0,03 \$ des bons de souscription émis aux courtiers au cours de l'exercice terminé le 31 août 2023 a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

The weighted average fair value of \$0.03 of the broker's warrants granted during the year ended August 31, 2023, was estimated using the Black-Scholes option pricing model and based on the following average assumptions:

31 août / August 31, 2023		
Prix de l'action à la date d'attribution	0,08 \$	Share price at date of grant
Durée prévue	2 ans / years	Expected life
Taux d'intérêt sans risque	4,55 %	Risk-free interest rate
Volatilité prévue	95,47 %	Expected volatility
Dividende prévu	Néant / Nil \$	Expected dividend
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,14 \$	Exercise at date of grant

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des bons de souscription émis aux courtiers.

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the Company's shares over the expected average life of the broker's warrants.

6. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions en vertu duquel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions ordinaires aux administrateurs, aux membres du personnel et aux consultants. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu du régime est de 20 617 282, soit 10% des actions émises et en circulation inscrites en bourse à la date de l'octroi des options (sur une base non diluée).

6. SHARE-BASED PAYMENTS

The Company has adopted a share-based payment plan under which board members may grant stock options to directors, employees and consultants. The maximum number of shares issuable under the plan is 20,617,282, representing 10% of the issued and outstanding shares listed on the stock exchange on the grant date (on an undiluted basis).

6. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Le prix d'exercice de chaque option est déterminé par les membres du conseil d'administration et ne peut pas être inférieur à la juste valeur des actions ordinaires le jour précédant l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder cinq ans. La période d'acquisition des droits est déterminée par les membres du conseil d'administration.

Tous les paiements fondés sur des actions seront réglés en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation légale ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions en circulation et exerçables de la Société s'établissent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

6. SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

The exercise price of each option is determined by the board of directors and cannot be less than the fair value of the common shares on the day prior the award, and the term of the options cannot exceed five years. The vesting period is determined by the board of directors.

All share-based payments will be settled in equity. The Company has no legal or constructive obligation to repurchase or settle the options in cash.

The Company's outstanding and exercisable share options are as follows for the reporting periods presented:

	30 novembre / November 30, 2023		31 août / August 31, 2023		
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début de la période	12 500 000	0,13	13 650 000	0,14	Balance, beginning of period
Attribuées	1 825 000	0,08	4 000 000	0,10	Granted
Annulées	(1 250 000)	0,11	(2,050,000)	0,14	Canceled
Expirées	(150 000)	0,10	(3 100 000)	0,19	Expired
Solde à la fin de la période	12 925 000	0,12	12 500 000	0,13	Balance, end of period
Options pouvant être exercées à la fin de la période	10 012 500	0,13	11 000 000	0,13	Exercisable options, at end of period

Le 15 février 2023, la Société a octroyé 1 250 000 options à des dirigeants, administrateurs et consultants. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,11 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions sont acquises immédiatement.

Le 5 mai 2023, la Société a octroyé 500 000 options à un administrateur. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,09 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions sont acquises immédiatement.

Le 24 juillet 2023, la Société a octroyé 250 000 options à un dirigeant. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,09 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions sont acquises immédiatement.

Le 15 août 2023, la Société a octroyé 1 500 000 options à un dirigeant. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,10 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% immédiatement, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

Le 21 août 2023, la Société a octroyé 500 000 options à un consultant. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,10 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% immédiatement, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

Le 11 octobre 2023, la Société a octroyé 400 000 options à un consultant. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,06 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% immédiatement, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

On February 15, 2023, the Company granted 1,250,000 options to officers, directors and consultants. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.11 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options vest immediately.

On May 5, 2023, the Company granted 500,000 options to a director. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.09 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options vest immediately.

On July 24, 2023, the Company granted 250,000 options to an officer. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.09 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options vest immediately.

On August 15, 2023, the Company granted 1,500,000 options to an officer. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.10 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% immediately, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.

On August 21, 2023, the Company granted 500,000 options to a consultant. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.10 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% immediately, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.

On October 11, 2023, the Company granted 400,000 options to a consultant. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.06 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% immediately, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.

6. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Le 6 novembre 2023, la Société a octroyé 1 250 000 options à des administrateurs et un dirigeant. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,09 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% immédiatement, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

Le 27 novembre 2023, la Société a octroyé 175 000 options à une société pour des services de relations aux investisseurs. Chaque option donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,09 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% après 3 mois, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

La juste valeur moyenne pondérée de 0,04 \$ des options attribuées au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2023 (0,09 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 août 2023) a été déterminée en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes et sur la base des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

6. SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

On November 6, 2023, the Company granted 1,250,000 options to directors and an officer. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.09 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% immediately, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.

On November 27, 2023, the Company granted 175,000 options to a company for investor relation services. Each option entitles its holder to subscribe to one common share of the Company at a price of \$0.09 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% after three months, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.

The weighted fair value of \$0.04 of the granted options for the three-month period ended November 30, 2023 (\$0.09 for the year ended August 31, 2023) was determined using the Black-Scholes option pricing model and based on the following weighted average assumptions:

	30 novembre / November 30, 2023	31 août / August 31, 2023	
Prix de l'action à la date d'attribution	0,05 \$	0,09 \$	Share price at date of grant
Volatilité prévue	123,52 %	119,30 %	Expected volatility
Durée de vie prévue	5 années / years	5 années / years	Expected life
Taux d'intérêt sans risque	3,97 %	3,54 %	Risk free interest rate
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,08	0,10	Exercise price at date of grant
Juste valeur pondérée	0,04	0,08	Weighted fair value

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des options. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the Company's shares over the expected average life of the options. No special features inherent to the options granted were incorporated into measurement of fair value.

La Société a comptabilisé des paiements fondés sur des actions de 62 928 \$ au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2023 (-\$ au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2022).

The Company recognized a stock-based compensation of \$62,928 during the three-month period ended November 30, 2023 (\$nil during the three-month period ended November 30, 2022).

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 30 novembre 2023 :

The table below summarizes the information related to share options as at November 30, 2023:

Options en circulation et exercable / Outstanding and exercisable options

Nombre d'options / Number of options	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle (années) / Remaining life (years)
	\$	
2 200 000	0,06	1,77
300 000	0,075	3,59
2 675 000	0,09	4,21
2 000 000	0,10	4,71
1 850 000	0,12	3,69
300 000	0,125	3,42
300 000	0,13	2,98
750 000	0,15	2,83
2 550 000	0,225	2,15
12 925 000	0,13	

6. PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS (suite)

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 août 2023 :

6. SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

The table below summarizes the information related to share options as at August 31, 2023:

Options en circulation et exercable / Outstanding and exercisable options

Nombre d'options / Number of options	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle (années) / Remaining life (years)
	\$	
1 800 000	0,06	1,33
300 000	0,075	3,85
1 250 000	0,09	3,62
2 150 000	0,10	4,62
1 250 000	0,11	4,46
1 850 000	0,12	3,95
300 000	0,125	3,67
300 000	0,13	3,24
750 000	0,15	3,08
2 550 000	0,225	2,41
12 500 000	0,13	

7. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière sont les suivantes :

7. FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES

The carrying amount and fair value of financial instruments presented in the statement of financial position are as follows:

	30 novembre / November 30, 2023		31 août / August 31, 2023		
	Valeur comptable / Carrying amount	Juste valeur / Fair value	Valeur comptable / Carrying amount	Juste valeur / Fair value	
	\$	\$	\$	\$	
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI					FINANCIAL ASSETS MEASURED AT AMORTIZED COST
Trésorerie	1 054 256	1 054 256	1 695 016	1 695 016	Cash
	1 054 256	1 054 256	1 695 016	1 695 016	
PASSIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI					FINANCIAL LIABILITIES AT AMORTIZED COST
Comptes créditeurs et charges à payer	267 465	267 465	379 108	395 360	Accounts payable and accrued liabilities
	267 465	267 465	379 108	395 360	

La valeur comptable de la trésorerie et des comptes créditeurs et charges à payer est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

The carrying value of the cash and accounts payable and accrued liabilities are considered to be a reasonable approximation of fair value because of the short-term maturity of these instruments.

Voir note 3.6 pour une description des politiques comptables de chaque catégorie d'instruments financiers. Le risque des instruments financiers de la Société est détaillé à la note 11.

See note 3.6 for a description of the accounting policies for each category of financial instruments. The Company's financial instrument risk is detailed in note 11.

8. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

8. ADDITIONAL INFORMATION - CASH FLOWS

The net change in working capital items is detailed as follows:

	30 novembre / November 30, 2023	30 novembre / November 30, 2022	
	\$	\$	
Taxes à recevoir	(14 885)	126 393	Tax receivable
Subvention à recevoir	-	54 500	Grant receivable
Frais payés d'avance	(10 846)	2 551	Prepaid expenses
Comptes créditeurs et charges à payer	(97 880)	(106 085)	Accounts payables and accrued liabilities
Total	(123 611)	77 359	Total

8. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

La Société a conclu les transactions suivantes qui n'ont pas d'impact sur la trésorerie :

8. ADDITIONAL INFORMATION - CASH FLOWS (continued)

The net change in working capital items is detailed as follows:

	30 novembre / November 30, 2023	31 août / August 31, 2023	
	\$	\$	
Frais d'exploration et d'évaluation inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer	-	13 763	Exploration and evaluation assets in accounts payables and accrued liabilities

9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés liées et les principaux dirigeants.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes:

9.1 Rémunération des membres clés de la direction

9. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The related parties of the Company include related companies and key management personnel.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special terms and conditions and no guarantees were given or received. Outstanding balances are generally settled in cash.

The key management personnel compensation includes the following expenses:

9.1 Remuneration of key management personnel

	30 novembre / November 30, 2023	30 novembre / November 30, 2022	
	\$	\$	
Honoraires professionnels	25 500	67 380	Professional fees
Honoraires de consultation	37 350	15 750	Consulting fees
Salaires, charges sociales et jetons de présence	77 500	-	Salaries, benefits and Board fees
Païement à base d'actions	51 250	-	Share-based payments
Rémunération totale	191 600	83 130	Total remuneration

10. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 30 novembre 2023, le capital de la Société se compose de capitaux propres d'un montant de 12 136 520 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités et de s'assurer de poursuivre ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais d'exploration et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2023.

La Société finance ses activités d'exploration principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics.

La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accordé, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles. La Société n'a pas de politiques de dividendes.

11. RISQUES DÉCOULANTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

10. POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at November 30, 2023, the capital of the Company consists of equity amounting to \$12,136,520. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities and to ensure to pursue its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance its exploration and evaluation expenses, the investing activities and the working capital requirements. There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the three-month period ended November 30, 2023.

The Company finances its exploration activities primarily seeking additional capital either through private placements or public offerings.

The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds must be incurred for eligible exploration expenses. The Company has no dividend policy.

11. FINANCIAL INSTRUMENT RISKS

The company is exposed to various risks in relation to financial instruments. The main types of risks the Company is exposed to are credit risk and liquidity risk.

11. RISQUES DÉCOULANTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie est le principal instrument financier de la Société qui est potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Tous les comptes créditeurs et charges à payer viennent à échéance dans moins de trois mois.

Lorsque la contrepartie choisit le moment où le montant sera payé, le passif est incus à la première date à laquelle le paiement peut être exigé.

12. EVENTUALITÉS

Actions accréditatives

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière à la première des deux dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs ;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au 30 novembre 2023, la Société a un solde de dépenses admissibles de 209 066 \$ pour lequel elle est tenue de remplir ses engagements dans les délais prévus.

13. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 21 décembre 2023, la Société a finalisé un placement privé de 10 200 000 actions accréditatives au prix de 0,10 \$ l'action pour un total de 1 020 000 \$.

Dans le cadre de ce placement, la Société a versé à un intermédiaire, indépendant de la Société, un honoraire d'intermédiation d'un montant de 51 000 \$ en espèces.

11. FINANCIAL INSTRUMENT RISKS (continued)

a) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instrument which potentially expose the Company to credit risk mainly consists of cash. The credit risk on cash is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. The carrying value of the financial assets represents the Company's maximum exposure to credit risk.

b) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations.

All accounts payable and accrued liabilities expire in less than three months.

When the counterparty has a choice of when an amount is paid, the liability has been included on the earliest date on which payment can be required.

12. CONTINGENCIES

Flow-through shares

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares and, according to tax rules regarding this type of financing, the Company is engaged in realizing mining exploration work on the first of the following two dates:

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration work.

Commitments to carry out exploration work that are not respected are subject to a combined rate of 30 % (Canada and Québec).

However, there is no guarantee that the Company's exploration expenses will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company is committed to taking all the necessary measures in this regard. Refusal of certain expenses by the tax authorities would have negative tax impact for investors.

As at November 30, 2023, the Company has a balance of \$209,066 of eligible exploration expenses and management is required to fulfill its commitments within the stipulated deadline.

13. SUBSEQUENT EVENTS

On December 21, 2023, the Company closed a private placement of 10,200,000 flow-through common shares at a price of \$0.10 per share for gross proceeds of \$1,020,000.

In connection with this private placement, the Company paid to a finder, which is at arms' length with the Company, a finders' fee for an amount of \$51,000 in cash.

Le 9 janvier 2024, la Société a annoncé la nomination de M. Guy Bourassa au poste de Chef de la direction. M. Pierre Neatby, le Président et Chef de la direction actuel, restera Président et assumera dorénavant le rôle de Chef des opérations.

La Société a octroyé à M. Bourassa un total de 2,500,000 options à un prix de 0,10 \$ par action ordinaire, pour une période de 5 ans à compter de la date d'octroi. Les options d'achat d'actions seront acquises selon le calendrier d'acquisition suivant à compter de la date d'octroi : 25% immédiatement, 25% après six mois, 25% après 12 mois et 25% après 18 mois.

On January 9, 2024, the Company announced the appointment of Mr. Guy Bourassa as Chief Executive Officer. Mr. Pierre Neatby, the current President and Chief Executive Officer will remain President and assume the role of Chief Operating Officer.

The Company granted Mr. Bourassa a total of 2,500,000 options at a price of \$0.10 per common share, for a period of 5 years from the date of grant. These options shall vest according to the following vesting schedule from the date of issue: 25% immediately, 25% after six months, 25% after 12 months and 25% after 18 months from date of issue.